

Fiche 5.1

Procédure pour la préparation de la surveillance d'un chantier à risques particuliers

1. Contexte

Lors de la surveillance, en 2011, d'un chantier de renouvellement de la peinture de la structure métallique d'un pont, des agents de l'entreprise ainsi qu'un des contrôleurs de chantier de la DIR CE ont été victimes d'une intoxication au plomb à des degrés divers.

Lors de l'élaboration du DUERP et du PPHS, une action relative à la préparation de la surveillance d'un chantier à risques particuliers a été retenue.

2. Méthode d'élaboration

Le pilote de l'action a constitué un groupe de travail réunissant des agents des services d'exploitation, des services d'ingénierie routière, un assistant de prévention et un médecin de prévention.

Ce groupe de travail s'est réuni à 3 reprises en 2012 et au fur et à mesure de sa réflexion il en est venu à élaborer un document synthétique, sous forme de tableau, traitant de l'ensemble des risques pouvant survenir sur un chantier confié à une entreprise extérieure et pour lequel la DIR exerce la surveillance.

Ce document précise pour chaque thématique : les risques associés, les références réglementaires, les démarches ou mesures de prévention à mettre en œuvre, les consignes ou actions à réaliser.

3. Méthode de diffusion et d'appropriation

Le document synthétique élaboré par le groupe a été présenté et validé en CODIR en fin d'année 2012 et est utilisé à titre expérimental dans les services avant validation définitive et diffusion officielle qui interviendra avant la fin de l'année 2013

4. Méthode d'évaluation

Le document devra faire l'objet de mises à jour régulières au fur et à mesure de l'évolution de la réglementation et des consignes internes de la DIR CE.

5. Production réalisée

Document sous forme de tableau synthétique permettant d'analyser tous les risques pouvant intervenir sur un chantier réalisé par une entreprise extérieure et de déterminer les actions de prévention à mener au cours de la préparation et pendant le déroulement du chantier.